



**Mesdames, Messieurs les bénéficiaires  
d'un plan de chasse cervidés**

Madame, Monsieur,

Le président de la Fédération départementale des chasseurs du Finistère vous a notifié votre plan de chasse cervidés pour la saison 2025-2026. Les documents vous sont transmis de façon dématérialisée.

Un envoi par courrier pourra être sollicité.

**RAPPEL**

Lors de la campagne 2024-2025, la Fédération des chasseurs avait instauré **une contribution territoriale de solidarité dégâts** compte tenu de l'évolution des populations de sangliers et des dégâts qui en découlent. Chaque territoire demandeur d'un plan de chasse petit ou grand gibier ou simple adhérent à la Fédération doit donc s'acquitter de ce montant qui est proportionnel à la surface enregistrée à la Fédération.

SURFACE	MONTANT CONTRIBUTION
<b>1 à 200 ha</b>	50 €
<b>201 à 400 ha</b>	100 €
<b>401 à 1 000 ha</b>	200 €
<b>1 001 à 3 000 ha</b>	300 €
<b>&gt; 3 001 ha</b>	350 €

**RÈGLEMENT DES DISPOSITIFS DE MARQUAGE**

Nous vous invitons à privilégier le prélèvement automatique. Le formulaire est à compléter et à nous renvoyer. A la date du 31 octobre 2025, le service comptabilité procédera aux prélèvements.





# MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES DISPOSITIFS DE MARQUAGE DU PLAN DE CHASSE CERVIDÉS POUR LA CAMPAGNE 2025-2026

Vous trouverez ci-dessous les modalités de délivrance des dispositifs de marquage.



Ceux-ci pourront être expédiés ou retirés uniquement **après réception de votre règlement** par la Fédération : chèque ou prélèvement automatique, accompagné

- ▶ de votre notification individuelle d'attribution ( original ou copie ),
- ▶ du coupon de la facture ou du numéro d'adhérent et numéro de facture avec chèque
- ▶ **du choix de délivrance**

Les options d'expédition ou de délivrance qui vous sont proposées sont les suivantes :

## VOTRE ATTRIBUTION SE SITUE ENTRE 1 ET 12 BRACELETS, VOUS POURREZ AU CHOIX

- ▶ Solliciter un envoi postal
- ▶ Solliciter un retrait au siège social de la Fédération à Quimper
- ▶ Solliciter un retrait au centre de formation de Ti Blaise à Brasparts : prendre contact avec J. Guéguel au 06 73 86 64 63 ou C. Alary au 06 73 86 64 67

## VOTRE ATTRIBUTION EST DE 13 BRACELETS ET PLUS, VOUS POURREZ AU CHOIX

- ▶ Solliciter un retrait au siège social de la Fédération à Quimper
- ▶ Solliciter un retrait au centre de formation de Ti Blaise à Brasparts : prendre contact avec J. Guéguel au 06 73 86 64 63 ou C. Alary au 06 73 86 64 67

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec les services de la Fédération au 02 98 95 93 16 ou par mail à l'adresse suivante :

[f.bleuzen.fede-chasse29@fdc29.com](mailto:f.bleuzen.fede-chasse29@fdc29.com)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président  
Daniel Autret

## TERRITOIRE CONCERNÉ :

- ENVOI POSTAL\*** (jusqu'à 12 bracelets)
- RETRAIT FÉDÉRATION\***
- RETRAIT TI BLAISE\***

\*Merci de cocher l'option choisie

